T30Q - T60Q

Tracteur à conducteur autoporté avec une capacité de traction de 3000 et 6000 kg

TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES STOP TMS

GARANTIE 100% QUALITÉ PREMIUM

1 NOUVEAUTÉ !

INTRODUCTION

Ce tracteur puissant, stable et fiable, est conçu avec une structure compacte, une bonne maniabilité et est adapté pour les opérations dans les espaces restreints. Des amortisseurs en caoutchouc sont utilisés à l'avant et à l'arrière, pour améliorer grandement l'expérience de conduite et réduire efficacement les vibrations transmises à l'opérateur.

Ce tracteur est idéal pour tracter des charges dans les aéroports, les gares, les ateliers et les entrepôts. Il peut aussi servir au transport des bagages, de la logistique sur site ou bien à la circulation de matériel dans les ateliers.

Distributeur : RL DISTRIPRO - 01390 Saint-Andre-de-Corcy - www.rldistripro.com
Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

Conduite sécurisée

Les rétroviseurs des deux côtés permettent une bonne visibilité. Le volant est conçu pour réduire considérablement l'effort nécessaire à la manœuvre, ce qui limite la fatigue lors d'une utilisation prolongée.

Trois attelages de traction

Les attelages renforcés peuvent être réglés sur trois hauteurs pour s'adapter à différents types de remorques et répondre aux divers besoins liés aux conditions de travail.

Sac de rangement et loquet du capot de la batterie

Le sac de rangement peut être utilisé pour ranger divers documents et accessoires.

Batterie et capot

Batterie au plomb de 48 V/420 Ah (48 V/270 Ah/300 Ah en option). Le capot de batterie inclinable est pratique pour l'entretien de la batterie.

Spot Blue light

Le spot blue light standard s'active automatiquement lorsque le tracteur se déplace et sur les manoeuvres.

Tableau de bord

Le tableau de bord affiche l'état de la batterie, la vitesse de déplacement, le code d'erreur, etc.

Bouton de défilement

Le bouton de défilement est pratique pour le réglage fin du tracteur.

Poste de conduite spacieux

La cabine spacieuse et les pédales en caoutchouc permettent une conduite confortable.

Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

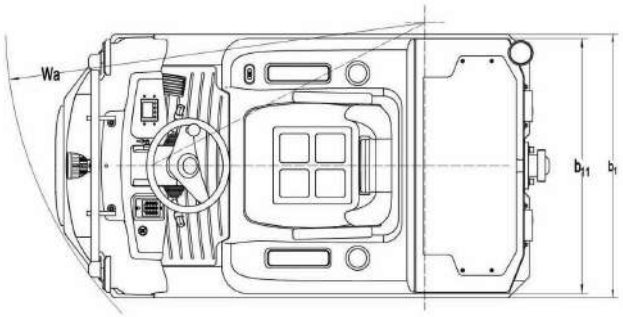

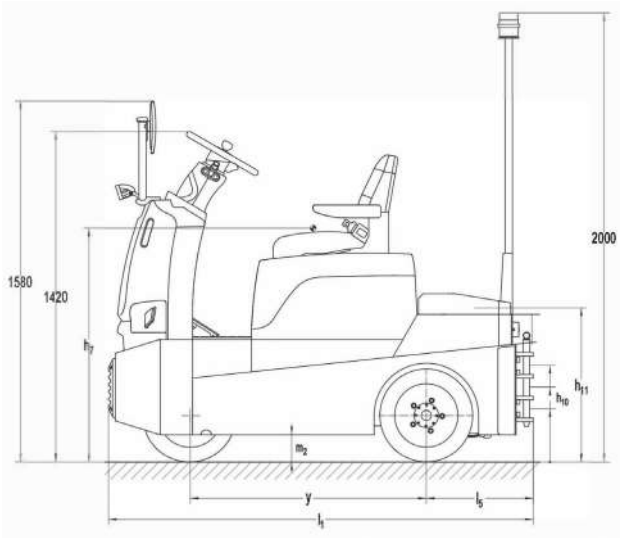

Caractéristiques techniques selon norme VDI 2198					
Caractéristiques	1.2	Référence - Modèle		**T30Q**	**T60Q**
	1.3	Mode de propulsion		électrique	électrique
	1.4	Type de conduite		autoporté	autoporté
	1.5	Capacité nominale	*Q (t)*	3	6
	1.7	Traction nominale de la barre de traction	*F (N)*	750	1500
	1.9	Empattement	*y (mm)*	1040	1150
Poids	2.1	Poids avec batteries	*kg*	1080	1245
	2.3	Charge sur essieu sans charge avant/arrière	*kg*	440/640	495/750
Roues Châssis	3.1	Roues		caoutchouc résistant	
	3.2	Dimensions roue avant	*Øxw (mm)*	4-8	4-8
	3.3	Dimensions roues arrières	*Øxw (mm)*	4-8	4-8
	3.5	Nombre de roues avant/arrière (x=roue motrice)		1x/2	1x+2/2
	3.6	Bande de roulement avant	*b10 (mm)*	0	0
	3.7	Bande de roulement arrière	*b11 (mm)*	878	878
Dimensions	4.8	Hauteur du timon en position de marche mini/maxi	*h14 (mm)*	980	980
	4.12	Hauteur d'accrochage (centre du crochet au-dessus du sol)	*h10 (mm)*	230/330/420	230/330/420
	4.13	hauteur de chargement à vide	*h11 (mm)*	680	680
	4.19	Longueur hors tout	*l1 (mm)*	1870	2020
	4.21	Largeur hors tout	*b1 (mm)*	996	996
	4.32	Garde au sol	*m2 (mm)*	120	120
	4.35	Rayon de giration	*Wa (mm)*	1590	1680
Performances	5.1	Vitesse de translation sans/avec charge	*km/h*	14/8	14/8
	5.5	Capacité de traction sans/avec charge	*N*	750	1500
	5.6	Traction maxi sans/avec charge	*N*	3000	6000
	5.8	Pente maximale admissible sans/avec charge	*%*	15/6	15/6
	5.10	Frein de service		Hydraulique/ Électrique	
Système électrique	6.1	Moteur de traction	*kW*	5	5
	6.3	Batteries selon DIN 43531/35/36 A, B, C, Non		DIN	DIN
	6.4	Tension batteries/capacité nominale K5	*V/Ah*	48/240 (48/270 et 48/300 en option)	48/320 (48/360 et 48/400 en option)
	6.5	Poids de la batterie	*kg*	420 (470/520)	530 (580/630)
Divers	8.1	Type de transmission		AC speed control	
	8.4	Niveau sonore oreille du conducteur selon EN 12053	*dB (A)*	<70	<70

Distributeur : RL DISTRIPRO - 01390 Saint-Andre-de-Corcy - www.rldistripro.com
Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

CAPACITÉS RÉSIDUELLES

- **SX** : Simplex
- **DX** : Duplex
- **TX** : Triplex
- **SL** : Longerons encadrants
- **FFL** : Grande levée libre
- **LI** : Levée initiale
- **LP** : Levée proportionnelle
- **DA** : Direction assistée
- **SC** : Pesage intégré
- **CP** : Code Pin

PT20I P. 84 À 86

PT20I800

PT20I800

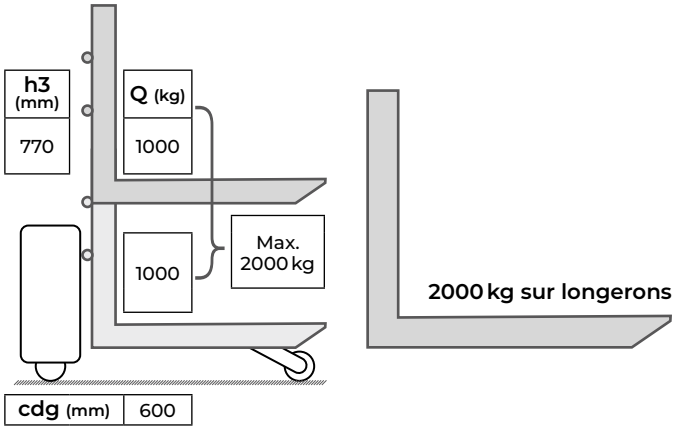

PT20D P. 87 À 90

PT20D1600
PT20D2000
PT20D2500

PT20D1600

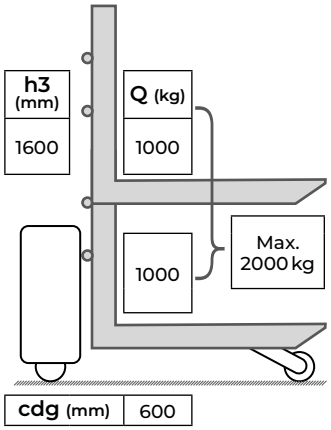

PT20D2000

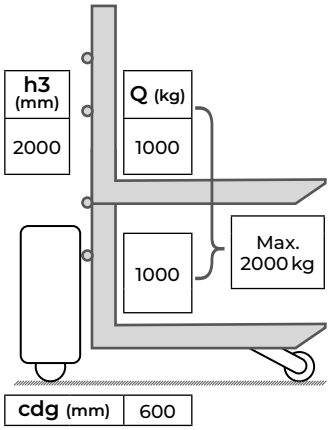

PT20D2500

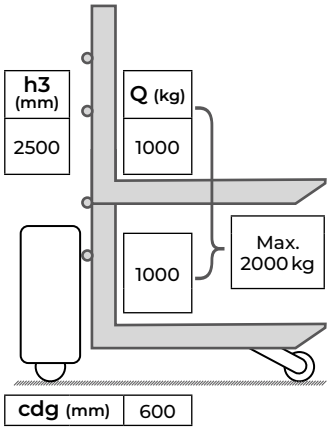

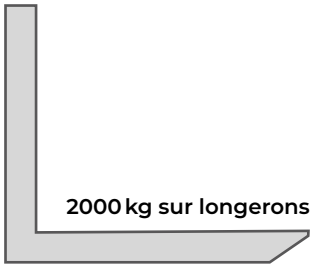

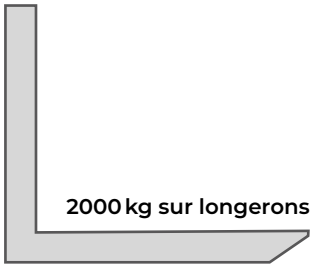

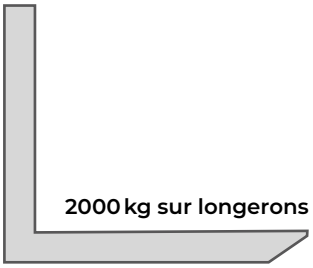

Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

HES10

P. 92 À 94

HES10/1600
HES10/2500
HES10/3000

HES10/1600

h3 (mm)	Q (kg)		
1600	1000	1000	
cdg (mm)	600	700	

HES10/2500

h3 (mm)	Q (kg)		
2500	1000	800	
1600	1000	1000	
cdg (mm)	600	700	

HES10/3000

h3 (mm)	Q (kg)		
3000	800	600	
2500	1000	800	
1600	1000	1000	
cdg (mm)	600	700	

HES15

P. 92 À 94

HES15/1600
HES15/2500
HES15/3000
HES15/3500

HES15/1600

h3 (mm)	Q (kg)		
1600	1500	1500	
cdg (mm)	600	700	

HES15/2500

h3 (mm)	Q (kg)		
2500	1500	1200	
1600	1500	1500	
cdg (mm)	600	700	

HES15/3000

h3 (mm)	Q (kg)		
3000	1000	800	
2500	1500	1200	
1600	1500	1500	
cdg (mm)	600	700	

HES15/3500

h3 (mm)	Q (kg)		
3500	800	600	
3000	1000	800	
2500	1500	1200	
1600	1500	1500	
cdg (mm)	600	700	

HES10 FRLE

P. 92 À 94

HES10/1600FRLE
HES10/2500FRLE
HES10/3000FRLE

HES10/1600FRLE

h3 (mm)	Q (kg)		
1600	1000	1000	
cdg (mm)	600	700	

HES10/2500FRLE

h3 (mm)	Q (kg)		
2500	1000	800	
1600	1000	1000	
cdg (mm)	600	700	

HES10/3000FRLE

h3 (mm)	Q (kg)		
3000	800	600	
2500	1000	800	
1600	1000	1000	
cdg (mm)	600	700	

Distributeur : RL DISTRIPRO - 01390 Saint-Andre-de-Corcy - www.rldistripro.com
Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

PSE15LC

P. 98 À 100

PSE15LC2900
PSE15LC3600

PSE15LC2900

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1200	1000	
2500	1500	1100	
cdg (mm)	600	700	

PSE15LC3600

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	800	600	
3200	1000	800	
2900	1200	1000	
2500	1500	1100	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N

P. 101 À 110

PSE12N1600
PSE12N2600
PSE12N2900
PSE12N3200
PSE12N3600
PSE12N4150

PSE12N1600

h3 (mm)	Q (kg)		
1600	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N2600

h3 (mm)	Q (kg)		
2600	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N2900

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	900	700	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N3200

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N3600

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	700	500	
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N4150

h3 (mm)	Q (kg)		
4150	600	400	
3600	700	500	
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

PSE12N LI

P. 101 À 110

PSE12N1600LI
PSE12N2600LI
PSE12N2900LI
PSE12N3200LI
PSE12N3600LI

PSE12N1600LI

h3 (mm)	Q (kg)		
1600	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N2600LI

h3 (mm)	Q (kg)		
2600	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N2900LI

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	900	700	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N3200LI

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N3600LI

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	700	500	
3200	800	600	
2900	900	700	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12NM

P. 111 À 117

PSE12NM800
PSE12NM1600
PSE12NM2000

PSE12NM800

h3 (mm)	Q (kg)		
800	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12NM1600

h3 (mm)	Q (kg)		
1600	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12NM2000

h3 (mm)	Q (kg)		
2000	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12NM LI

P. 111 À 117

PSE12NM800 LI
PSE12NM1195 LI
PSE12NM1600 LI

PSE12NM800 LI

h3 (mm)	Q (kg)		
800	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12NM1195 LI

h3 (mm)	Q (kg)		
1195	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12NM1600 LI

h3 (mm)	Q (kg)		
1600	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

Distributeur : RL DISTRIPRO - 01390 Saint-Andre-de-Corcy - www.rldistripro.com
Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

PSE12N SL

P. 118 À 121

PSE12N1600SL
PSE12N2900SL
PSE12N3200SL
PSE12N3600SL

PSE12N1600SL

h3 (mm)	Q (kg)		
1600	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N2900SL

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N3200SL

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N3600SL

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	1000	800	
3300	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N SCIMP

P. 122 ET 123

PSE12N2900 SCIMP
PSE12N3600 SCIMP

PSE12N2900SCIMP

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	900	700	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE12N3600SCIMP

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	700	500	
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

PSE06NCB

P. 124 À 127

PSE06NCB1600
PSE06NCB2600
PSE06NCB2900
PSE06NCB3200

PSE06NCB1600

h3 (mm)	Q (kg)		
1600	600	500	
cdg (mm)	500	600	

PSE06NCB2600

h3 (mm)	Q (kg)		
2600	600	500	
cdg (mm)	500	600	

PSE06NCB2900

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	600	500	
cdg (mm)	500	600	

PSE06NCB3200

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	600	500	
cdg (mm)	500	600	

PSE13NPRO

P. 128 À 135

PSE13NPRO2900
PSE13NPRO3600
PSE13NPRO4300

PSE13NPRO2900

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1000	800	
2700	1200	900	
2500	1300	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE13NPRO3600

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	800	500	
3200	900	600	
2900	1000	800	
2700	1200	900	
2500	1300	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE13NPRO4300

h3 (mm)	Q (kg)		
4300	700	400	
3600	800	500	
3200	900	600	
2900	1000	800	
2700	1200	900	
2500	1300	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE13NPRO LI

P. 128 À 135

PSE13NPRO2900 LI
PSE13NPRO3600 LI
PSE13NPRO4300 LI

PSE13NPRO2900 LI

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1000	800	
2700	1200	900	
2500	1300	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE13NPRO3600 LI

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	800	500	
3200	900	600	
2900	1000	800	
2700	1200	900	
2500	1300	1000	
cdg (mm)	600	700	

PSE13NPRO4300 LI

h3 (mm)	Q (kg)		
4300	700	400	
3600	800	500	
3200	900	600	
2900	1000	800	
2700	1200	900	
2500	1300	1000	
cdg (mm)	600	700	

Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

PS12L

P. 138 À 143

PS12L29 DX
PS12L32 DX
PS12L36 DX
PS12L40 TX
PS12L43 TX
PS12L46 TX

PS12L29 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS12L32 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS12L36 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	600	400	
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS12L40 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4000	500	400	
3600	600	400	
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS12L43 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4300	500	400	
3600	600	400	
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS12L46 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4600	400	300	
4300	500	400	
3600	600	400	
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS16L

P. 138 À 143

PS16L29 DX
PS16L32 DX
PS16L36 DX
PS16L40 DX
PS16L43 TX
PS16L46 TX

PS16L29 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16L32 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16L36 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16L40 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4000	950	650	
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16L43 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4300	900	600	
4000	950	650	
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16L46 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4600	800	500	
4300	900	600	
4000	950	650	
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

PS16L

P. 138 À 143

PS16L53 TX
PS16L55 TX

PS16L53 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
5300	700	400	
4600	800	500	
4300	900	600	
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16L55 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
5500	600	350	
5300	700	400	
4600	800	500	
4300	900	600	
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS20L

P. 138 À 143

PS20L29 DX
PS20L32 DX
PS20L36 DX
PS20L40 TX
PS20L43 TX
PS20L46 TX

PS20L29 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1600	1300	
2500	2000	1600	
cdg (mm)	600	700	

PS20L32 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	1300	1000	
2900	1600	1300	
2500	2000	1600	
cdg (mm)	600	700	

PS20L36 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	1200	900	
3200	1300	1000	
2900	1600	1300	
2500	2000	1600	
cdg (mm)	600	700	

PS20L40 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4000	1150	850	
3600	1200	900	
3200	1300	1000	
2900	1600	1300	
2500	2000	1600	
cdg (mm)	600	700	

PS20L43 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4300	1100	800	
4300	1150	850	
3600	1200	900	
3200	1300	1000	
2900	1600	1300	
2500	2000	1600	
cdg (mm)	600	700	

PS20L46 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4600	1000	700	
4300	1100	800	
4000	1150	850	
3600	1200	900	
3200	1300	1000	
2900	1600	1300	
2500	2000	1600	
cdg (mm)	600	700	

PS12L LI

P. 144 À 147

PS12L29LI DX
PS12L32LI DX
PS12L36LI DX

PS20L29LI DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1100	900	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS20L32LI DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	1000	800	
2900	1100	900	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS20L36LI DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	800	600	
3200	1000	800	
2900	1100	900	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

Distributeur : RL DISTRIPRO - 01390 Saint-Andre-de-Corcy - www.rldistripro.com
Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

PS12L LI

P. 144 À 147

PS12L40LI TX
PS12L43LI TX
PS12L46LI TX

PS20L40LI TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4000	500	300	
3600	600	400	
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS20L43LI TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4300	450	200	
4000	500	300	
3600	600	400	
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS16L46LI TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4600	350	150	
4300	450	200	
4000	500	300	
3600	600	400	
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS16L LI

P. 144 À 147

PS16L29LI DX
PS16L32LI DX
PS16L36LI DX
PS16L40LI TX
PS16L43LI TX
PS16L46LI TX

PS16L29LI DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1400	1200	
2500	1600	1300	
cdg (mm)	600	700	

PS16L32LI DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	1200	1000	
2900	1400	1200	
2500	1600	1300	
cdg (mm)	600	700	

PS16L36LI DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	1000	800	
3200	1200	1000	
2900	1400	1200	
2500	1600	1300	
cdg (mm)	600	700	

PS16L40LI TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4000	800	600	
3600	1000	800	
3200	1200	1000	
2900	1400	1200	
2500	1600	1300	
cdg (mm)	600	700	

PS16L43LI TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4300	600	500	
4000	800	600	
3600	1000	800	
3200	1200	1000	
2900	1400	1200	
2500	1600	1300	
cdg (mm)	600	700	

PS16L46LI TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4600	500	400	
4300	600	500	
4000	800	600	
3600	1000	800	
3200	1200	1000	
2900	1400	1200	
2500	1600	1300	
cdg (mm)	600	700	

PS16L48LI TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4800	400	200	
4600	500	400	
4300	600	500	
4000	800	600	
3600	1000	800	
3200	1200	1000	
2900	1400	1200	
2500	1600	1300	
cdg (mm)	600	700	

PS12T SL

P. 148 À 151

PS12TSL29 DX
PS12TSL32 DX
PS12TSL36 DX

PS12TSL29 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS12TSL32 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS12TSL36 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	600	400	
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

PS16T SL

P. 148 À 151

PS16TSL29 DX
PS16TSL32 DX
PS16TSL36 DX
PS16TSL40 TX
PS16TSL43 TX
PS16TSL46 TX
PS16TSL53 TX

PS16TSL29 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16TSL32 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16TSL36 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16TSL40 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4000	950	650	
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16TSL43 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4300	900	600	
4000	950	650	
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16TSL46 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4600	800	500	
4300	900	600	
4000	950	650	
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16TSL53 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
5300	700	400	
4600	800	500	
4300	900	600	
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS18T SL

P. 148 À 151

PS18TSL27 DX
PS18TSL29 DX
PS18TSL32 DX

PS18TSL27 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2700	1600	1200	
2500	1800	1500	
cdg (mm)	600	700	

PS18TSL29 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1400	1100	
2500	1800	1400	
cdg (mm)	600	700	

PS18TSL32 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	1100	800	
2900	1400	1100	
2500	1800	1400	
cdg (mm)	600	700	

Distributeur : RL DISTRIPRO - 01390 Saint-Andre-de-Corcy - www.rldistripro.com
Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

PS18T SL

P. 148 À 151

PS18TSL36 DX
PS18TSL40 TX
PS18TSL43 TX
PS18TSL46 TX

PS18TSL36 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	1000	700	
3200	1100	800	
2900	1400	1100	
2500	1800	1400	
cdg (mm)	600	700	

PS18TSL40 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4000	950	650	
3600	1000	700	
3200	1100	800	
2900	1400	1100	
2500	1800	1400	
cdg (mm)	600	700	

PS18TSL32 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4300	900	600	
3600	1000	700	
3200	1100	800	
2900	1400	1100	
2500	1800	1400	
cdg (mm)	600	700	

PS18TSL46 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4600	800	500	
4300	900	600	
3600	1000	700	
3200	1100	800	
2900	1400	1100	
2500	1800	1400	
cdg (mm)	600	700	

PS12N

P. 152 À 155

PS12N29 DX
PS12N32 DX
PS12N36 DX

PS12N29 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS12N32 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS12N36 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	600	400	
3200	800	600	
2900	1000	800	
2500	1200	1000	
cdg (mm)	600	700	

PS16N

P. 152 À 155

PS16N29 DX
PS16N32 DX
PS16N36 DX

PS16N29 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16N32 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16N36 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

PS16N DA

P. 152 À 155

PS16N40 TX
PS16N43 TX
PS16N46 TX
PS16N53 TX
PS16N55 TX

PS16N40 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4000	950	650	
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16N43 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4300	900	600	
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16N46 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4600	800	500	
4300	900	600	
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16N53 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
5300	700	400	
4600	800	500	
4300	900	600	
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS16N55 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
5500	600	350	
5300	700	400	
4600	800	500	
4300	900	600	
3600	1000	700	
3200	1200	900	
2900	1400	1100	
2500	1600	1200	
cdg (mm)	600	700	

PS20N

P. 152 À 155

PS20N27 DX
PS20N29 DX
PS20N32 DX
PS20N36 DX
PS20N40 TX
PS20N43 TX
PS20N46 TX

PS20N27 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2700	1800	1500	
2500	2000	1600	
cdg (mm)	600	700	

PS20N29 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1600	1300	
2500	2000	1600	
cdg (mm)	600	700	

PS20N32 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	1300	1000	
2900	1600	1300	
2500	2000	1600	
cdg (mm)	600	700	

PS20N36 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	1200	900	
3200	1300	1000	
2900	1600	1300	
2500	2000	1600	
cdg (mm)	600	700	

PS20N40 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4000	1150	850	
3600	1200	900	
3200	1300	1000	
2900	1600	1300	
2500	2000	1600	
cdg (mm)	600	700	

PS20N43 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4300	1100	800	
4300	1150	950	
3600	1200	900	
3200	1300	1000	
2900	1600	1300	
2500	2000	1600	
cdg (mm)	600	700	

PS20N46 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4600	1000	700	
4300	1100	800	
4000	1150	950	
3600	1200	900	
3200	1300	1000	
2900	1600	1300	
2500	2000	1600	
cdg (mm)	600	700	

Distributeur : RL DISTRIPRO - 01390 Saint-Andre-de-Corcy - www.rldistripro.com
Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

PS16N LI

P. 156 À 159

PS16N29LI
PS16N32LI
PS16N36LI
PS16N40LI
PS16N43LI
PS16N46LI
PS16N48LI

PS16N29LI DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2900	1400	1200	
2500	1600	1300	
cdg (mm)	600	700	

PS16N32LI DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	1200	1000	
2900	1400	1200	
2500	1600	1300	
cdg (mm)	600	700	

PS16N36LI DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	1000	800	
3200	1200	1000	
2900	1400	1200	
2500	1600	1300	
cdg (mm)	600	700	

PS16N40LI DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4000	800	600	
3600	1000	800	
3200	1200	1000	
2900	1400	1200	
2500	1600	1300	
cdg (mm)	600	700	

PS16N43LI DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4300	600	400	
4000	800	600	
3600	1000	800	
3200	1200	1000	
2900	1400	1200	
2500	1600	1300	
cdg (mm)	600	700	

PS16N46LI DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4600	500	300	
4300	600	400	
4000	800	600	
3600	1000	800	
3200	1200	1000	
2900	1400	1200	
2500	1600	1300	
cdg (mm)	600	700	

PS16N48LI DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4800	400	200	
4600	500	300	
4300	600	400	
4000	800	600	
3600	1000	800	
3200	1200	1000	
2900	1400	1200	
2500	1600	1300	
cdg (mm)	600	700	

SRS13

P. 160 À 163

SRS1336 DX
SRS1345 TX
SRS13475 TX

SRS1336 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	1000	900	
3000	1200	1100	
2500	1300	1300	
cdg (mm)	600	700	

SRS1345 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4500	800	700	
3600	1000	900	
3000	1200	1100	
2500	1300	1300	
cdg (mm)	600	700	

SRS13475 TX

h3 (mm)	Q (kg)		
4800	700	600	
4500	800	700	
3600	1000	900	
3000	1200	1100	
2500	1300	1300	
cdg (mm)	600	700	

Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

PS12CB

P. 164 À 167

PS12CB1600 SX
PS12CB2500 DX
PS12CB3000 DX
PS12CB3200 DX
PS12CB3600 DX
PS12CB4000 DX

PS12CB1600 SX

h3 (mm)	Q (kg)		
1600	1200	900	
cdg (mm)	500	600	

PS12CB2500 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2500	1200	900	
cdg (mm)	500	600	

PS12CB3000 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3000	1200	900	
cdg (mm)	500	600	

PS12CB3200 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	1200	900	
cdg (mm)	500	600	

PS12CB3600 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	1000	700	
3300	1200	900	
cdg (mm)	500	600	

PS12CB4000 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4000	800	500	
3600	1000	700	
3300	1200	900	
cdg (mm)	500	600	

PS16CB

P. 164 À 167

PS16CB1600 SX
PS16CB2500 DX
PS16CB3000 DX
PS16CB3200 DX
PS16CB3600 DX
PS16CB4000 DX

PS16CB1600 SX

h3 (mm)	Q (kg)		
1600	1600	1300	
cdg (mm)	500	600	

PS16CB2500 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2500	1600	1300	
cdg (mm)	500	600	

PS16CB3000 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3000	1600	1300	
cdg (mm)	500	600	

PS16CB3200 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	1600	1300	
cdg (mm)	500	600	

PS16CB3600 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	1400	1100	
3300	1600	1300	
cdg (mm)	500	600	

PS16CB4000 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4000	1200	900	
3600	1400	1100	
3300	1600	1300	
cdg (mm)	500	600	

Distributeur : RL DISTRIPRO - 01390 Saint-Andre-de-Corcy - www.rldistripro.com
Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

PS18CB

P. 164 À 167

PS18CB1600 SX
PS18CB2500 DX
PS18CB3000 DX
PS18CB3200 DX
PS18CB3600 DX
PS18CB4000 DX

PS18CB1600 SX

h3 (mm)	Q (kg)		
1600	1800	1500	
cdg (mm)	500	600	

PS18CB2500 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
2500	1800	1500	
cdg (mm)	500	600	

PS18CB3000 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3000	1800	1500	
cdg (mm)	500	600	

PS18CB3200 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3200	1800	1500	
cdg (mm)	500	600	

PS18CB3600 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
3600	1600	1300	
3300	1800	1500	
cdg (mm)	500	600	

PS18CB4000 DX

h3 (mm)	Q (kg)		
4000	1400	1100	
3600	1600	1300	
3300	1800	1500	
cdg (mm)	500	600	

VL800

P. 169 ET 170

VL800

VL800

h3 (mm)	Q (kg)		
800	500	350	
cdg (mm)	400	500	

VLE06

P. 171 À 173

VLE06-09
VLE06-11
VLE06-13

VLE06-09

h3 (mm)	Q (kg)		
900	600		
cdg (mm)	400		

VLE06-11

h3 (mm)	Q (kg)		
1100	600		
900	600		
cdg (mm)	400		

VLE06-13

h3 (mm)	Q (kg)		
1300	600		
1100	600		
900	600		
cdg (mm)	400		

Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

RT16PRO

P. 191 À 196

RT16P45 TX
RT16P50 TX
RT16P55 TX
RT16P60 TX
RT16P65 TX
RT16P70 TX
RT16P75 TX
RT16P80 TX
RT16P85 TX
RT16P90 TX
RT16P95 TX

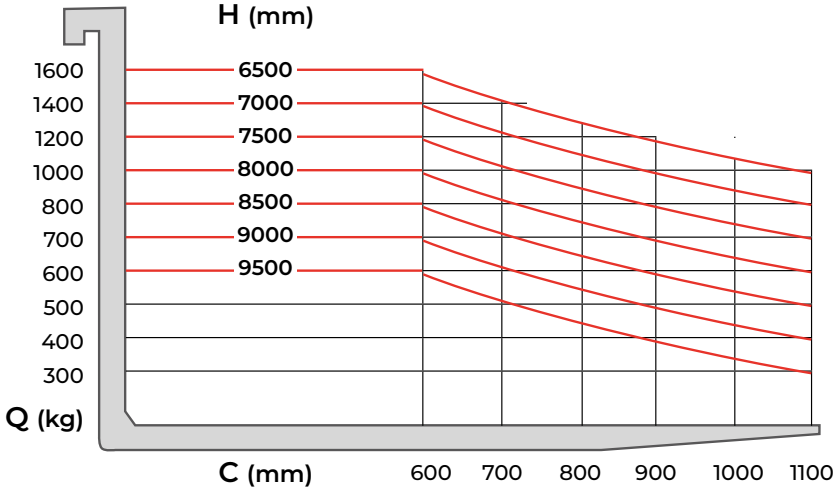

RT20PRO

P. 191 À 196

RT20P45 TX
RT20P50 TX
RT20P55 TX
RT20P60 TX
RT20P65 TX
RT20P70 TX
RT20P75 TX
RT20P80 TX
RT20P85 TX
RT20P90 TX
RT20P95 TX

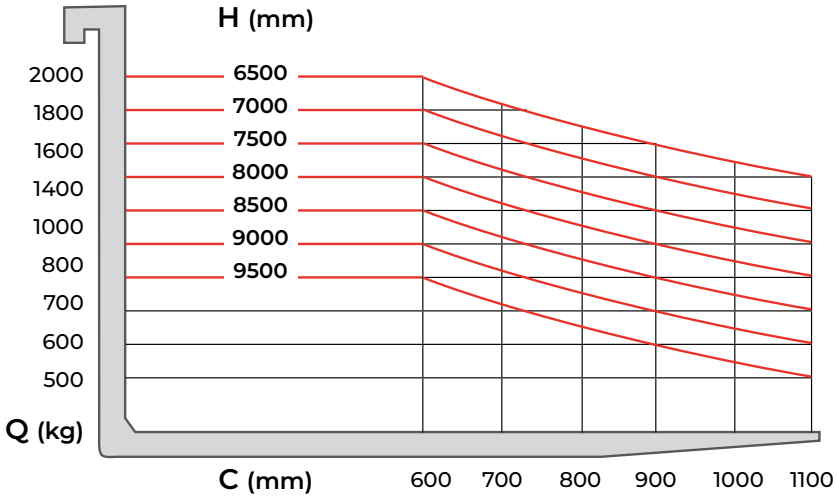

RT20PROPLUS

P. 191 À 196

RT20P100 TX
RT20P105 TX
RT20P110 TX
RT20P115 TX
RT20P120 TX
RT20P125 TX

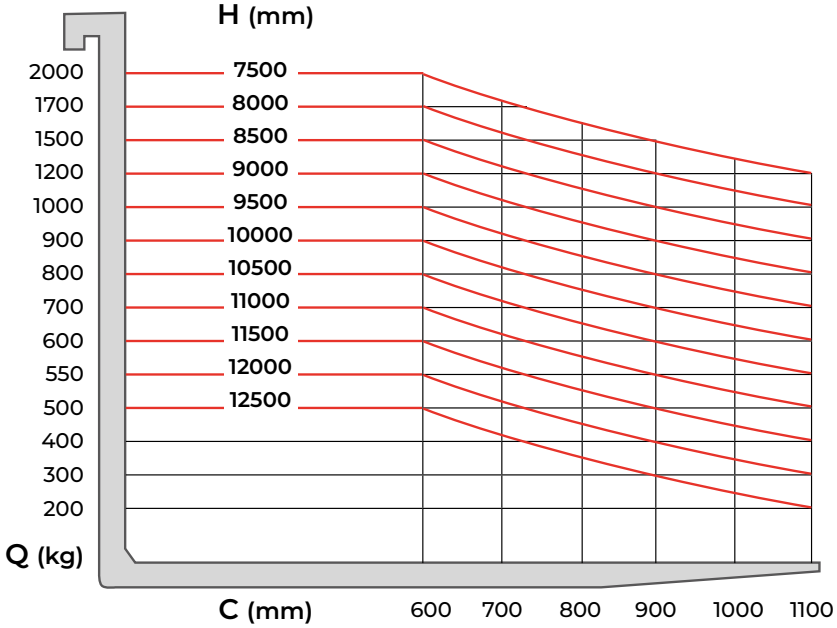

Distributeur : RL DISTRIPRO - 01390 Saint-Andre-de-Corcy - www.rldistripro.com
Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

RT16LI

P. 185 À 190

RT16LI45 TX
RT16LI50 TX
RT16LI55 TX
RT16LI60 TX
RT16LI65 TX
RT16LI70 TX
RT16LI75 TX
RT16LI80 TX
RT16LI85 TX
RT16LI90 TX
RT16LI95 TX

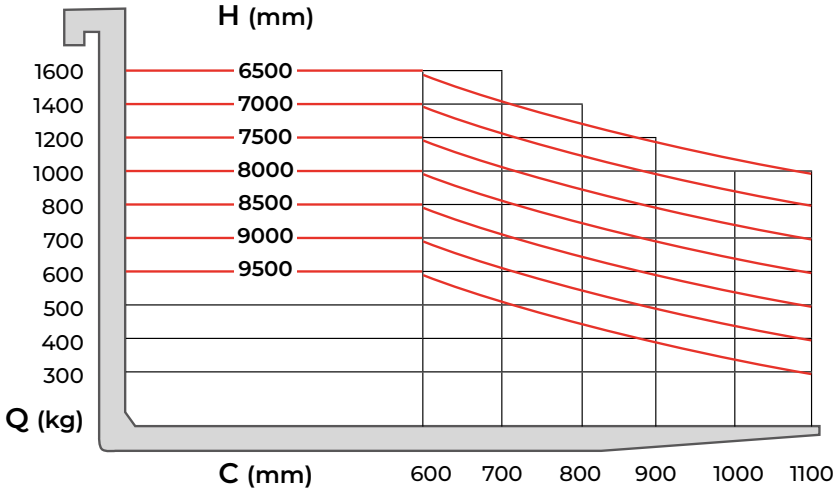

RT20G

P. 199 À 205

RT20G45 TX
RT20G50 TX
RT20G55 TX
RT20G60 TX
RT20G65 TX
RT20G70 TX
RT20G75 TX
RT20G80 TX
RT20G85 TX
RT20G90 TX
RT20G95 TX

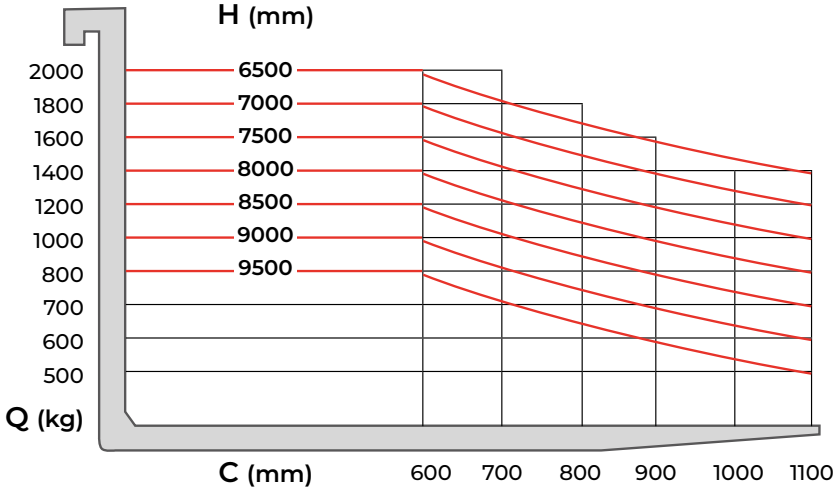

RT16C

P. 206 À 210

RT16C45 TX
RT16C50 TX
RT16C55 TX
RT16C60 TX
RT16C65 TX
RT16C70 TX
RT16C75 TX

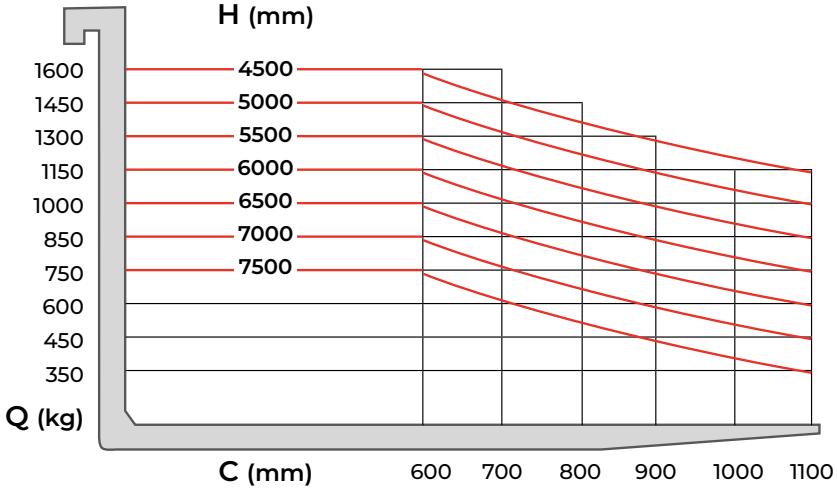

Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

À SAVOIR :
LES DIFFÉRENTS CACES PRÉCONISÉS

CACES© R485 Gerbeurs à conducteur accompagnant

- **Catégorie 1**
- Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m)

- **Catégorie 2**
- Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50 m)

CACES© R486 Plateforme-élévatrices

- **Catégorie 1A • Plateforme-élévatrices mobiles de personnes (PEMP)**
- Pas de déplacement de la nacelle avec élévation suivant un axe vertical

- **Catégorie 1B • Plateforme-élévatrices mobiles de personnes (PEMP)**
- Pas de déplacement de la nacelle (stabilisateurs) avec élévation multidirectionnelle

- **Catégorie 2A • Plateforme-élévatrices mobiles de personnes (PEMP)**
- PEMP sur châssis porteurs (pas de stabilisateur) avec élévation suivant un axe vertical

- **Catégorie 2B • Plateforme-élévatrices mobiles de personnes (PEMP)**
- PEMP sur châssis porteur (pas de stabilisateurs) avec élévation multidirectionnelle

- **Catégorie 3A • Plateforme-élévatrices mobiles de personnes (PEMP)**
- Déplacement possible de la PEMP en position de travail (pas de stabilisateurs) avec élévation suivant un axe vertical

- **Catégorie 3B • Plateforme-élévatrices mobiles de personnes (PEMP)**
- Déplacement possible de la PEMP en position de travail (pas de stabilisateurs) avec élévation multidirectionnelle

CACES© R489 Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

- **Catégorie 1A**
- Transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ≤ 1,2 m)

- **Catégorie 1B**
- Gerbeurs à conducteur porté y compris gerbeurs à conducteur accompagnant équipés d'une plateforme rabattable (hauteur de levée > **1,2 m)**

- **Catégorie 2A**
- Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes)

- **Catégorie 2B**
- Chariots tracteurs industriels (capacité de charge ≤ 25 tonnes)

- **Catégorie 3**
- Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes)

- **Catégorie 4**
- Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes)

- **Catégorie 5**
- Chariots élévateurs à mât rétractable

- **Catégorie 6**
- Chariots élévateurs à poste de conduite élevable (hauteur de plancher > 1,2 m)

- **Catégorie 7**
- Conduite hors production des chariots de toutes les catégories

IMPORTANT

- Les Vérifications Générales Périodiques (VGP) sont imposées par l'article R4323-23 du code du travail.
- Pour savoir si votre matériel est concerné, veuillez consulter le site de l'INRS : www.inrs.fr

Distributeur : RL DISTRIPRO - 01390 Saint-Andre-de-Corcy - www.rldistripro.com
Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

SIÈGE SOCIAL
SERVICE COMMERCIAL
562 rue Sud Landes
Zone d'activités Sud Landes
40300 HASTINGUES
Tél.: 05 59 50 67 63
Fax: 05 59 50 67 66

Stockman
The handling company

PRODUCTION / LOGISTIQUE
SAV / PIÈCES DÉTACHÉES
Chemin de Betloc
40700 HAGETMAU
Tél.: 05 58 44 29 19
Fax: 05 58 03 72 56

Modalités de garantie

PRINCIPES DE LA GARANTIE

STOCKMAN garantit le matériel neuf et les pièces détachées vendus à ses distributeurs, qui à leur tour garantissent les produits qu'ils vendent à leurs propres clients.

En conséquence, la garantie est un contrat entre STOCKMAN et ses Distributeurs, et STOCKMAN n'est tenue à aucune obligation concernant les engagements en matière de garantie que pourraient être amenés à prendre ses Distributeurs vis à vis de leurs clients. Une demande de garantie devra donc toujours être faite à STOCKMAN.

STOCKMAN garantit les défaillances de ses matériels quand ces défaillances proviennent des matériaux ou de la main d'œuvre utilisés lors de la fabrication du matériel. Cette défaillance devra être établie pour que la garantie puisse être appliquée (accord du fabricant).

Des accidents volontaires ou involontaires, des utilisations non prévues, des modifications faites par le client, l'utilisation de pièces et d'huiles non préconisées par les fabricants ou encore l'absence d'entretien du matériel empêcheront l'application de la garantie.

Durant la période de garantie, le client final prend en charge toutes les réparations causées par l'usure du matériel, par des négligences dans l'entretien ou par des accidents volontaires ou involontaires, par les mauvaises conditions d'utilisation.

STOCKMAN ne prendra pas en charge les coûts entraînés par les déplacements, la main d'œuvre ou encore un diagnostic. En aucun cas le client ne pourra se servir de cette garantie pour se couvrir en cas de dommage ou préjudice causés par le matériel ou par le non fonctionnement de ce matériel (par exemple : perte de bénéfice, de chiffre d'affaire, coût de location d'un matériel de remplacement, conséquence d'un accident, etc.).

En cas de litige concernant la garantie, seul le tribunal de Bayonne sera compétent.

APPLICATION

Les matériels vendus par STOCKMAN sont garantis douze mois pièces. Cette période débutera automatiquement le premier jour de la livraison du matériel. Le bon de livraison joint au matériel déclenche la garantie. La facturation du matériel peut intervenir plus tard avec indication obligatoire du numéro de série du matériel.

L'application de la garantie se limite à la fourniture de la pièce, en fonction de la décision prise par le constructeur (après expertise).

PIÈCES DITES D'USURE

La garantie STOCKMAN ne pourra s'appliquer pour le remplacement normal des pièces dû à leur usure, à moins qu'il puisse être prouvé que ces pièces aient un défaut d'origine.

RESPONSABILITÉ DU DISTRIBUTEUR

Le Distributeur est responsable de mettre en œuvre le produit acheté et de faire une inspection complémentaire de chaque nouveau matériel avant sa livraison au client.

Il devra consacrer le temps nécessaire pour que le client ait la connaissance nécessaire de l'utilisation et des opérations de maintenance du matériel.

DEMANDE DE PRISE EN GARANTIE

Après avoir été averti du problème par fax, STOCKMAN enverra au Distributeur le formulaire de demande de prise en garantie.

Si la demande est acceptée :

Les pièces changées au cours de la réparation seront retournées chez STOCKMAN et feront l'objet d'un avoir, annulant la facturation établie lors de l'envoi de ces pièces.

Tampon et signature précédés de la mention
"Lu et approuvé"

SIÈGE SOCIAL
SERVICE COMMERCIAL
562 rue Sud Landes
Zone d'activités Sud Landes
40300 HASTINGUES
Tél.: 05 59 50 67 63
Fax: 05 59 50 67 66

PRODUCTION / LOGISTIQUE
SAV / PIÈCES DÉTACHÉES
Chemin de Betloc
40700 HAGETMAU
Tél.: 05 58 44 29 19
Fax: 05 58 03 72 56

Procédure à suivre en cas de litige transport

STOCKMAN travaille depuis des années en collaboration avec les plus grandes entreprises de transport pour garantir une qualité de livraison à l'ensemble de ses partenaires revendeurs. Néanmoins, à quelques occasions, il est nécessaire de bien maîtriser la procédure de litige transport. Sans le respect de la procédure, STOCKMAN ne pourra assumer les conséquences d'un litige non déclaré.

Conformément à l'article L133.3 du code du commerce, aucune procédure de résolution de litige n'est possible sans que celui-ci ne soit :

- explicitement notifié par des réserves sur le bon de transport ;
- confirmé au transporteur par lettre recommandée sous 72 heures ;
- confirmé à STOCKMAN par fax (05 59 50 67 66) ou mail (contact@stockman.fr) du litige avec copie de votre courrier recommandé.

Le récépissé du transporteur doit comporter le nom complet du réceptionnaire, sa signature, la date et le cachet de la société, la désignation du produit et la quantité concernée par les réserves.

Si le chauffeur ne souhaite pas attendre votre contrôle complet, mentionnez : *"Le chauffeur ne veut pas attendre le contrôle"*.

ATTENTION

- Les indications du genre *"sous réserves"*, *"sous réserves de déballage"* n'ont aucune valeur juridique et ne peuvent ouvrir droit à une quelconque indemnisation.
- La mention *"emballage abîmé"* n'ouvre droit à aucune indemnisation. Il convient d'émettre des réserves sur le produit et non sur l'état de l'emballage.
- Eviter la mention *"emballage insuffisant"* qui permet au transporteur de refuser la prise en compte du litige. Nous nous assurons, par expérience, que l'emballage est suffisant pour assurer la protection de notre matériel lors de son transport, dans des conditions normales.

LIVRAISON INCOMPLÈTE

Deux possibilités pour le destinataire :

- REFUSER l'ensemble de la livraison en indiquant sur le bon de livraison *"manque X colis"*.
- ACCEPTER la livraison, vérifier les contenus des colis livrés et indiquer clairement sur le bon de transport le détail des marchandises manquantes.

MATÉRIEL ABÎMÉ

Deux possibilités pour le destinataire :

- REFUSER l'ensemble de la livraison en précisant *"matériel endommagé"*.
- ACCEPTER les produits en bon état et refuser les colis dans lesquels les produits sont abîmés et notifier la liste des produits refusés sur le bon de transport.

Une affiche reprenant tous ces éléments sera jointe avec toute expédition STOCKMAN.

En aucun cas STOCKMAN ne peut se substituer au réceptionnaire dans le contrôle de la bonne livraison et en assurer la responsabilité.

Distributeur : RL DISTRIPRO - 01390 Saint-Andre-de-Corcy - www.rldistripro.com
Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.

Stockman
The handling company
CONCEPTEUR ◆ IMPORTATEUR ◆ TRANSFORMATEUR

SIÈGE SOCIAL / SERVICE COMMERCIAL
562 rue Sud Landes ◆ Zone d'activités Sud Landes
40300 HASTINGUES
Tél.: 05 59 50 67 63 ◆ Fax: 05 59 50 67 66

Conditions générales de vente

PRÉAMBULE

Toute commande emporte de plein droit l'adhésion entière et sans réserve de l'Acheteur aux conditions ci-après: ces conditions générales s'appliquent à toute offre et vente de matériels ou de marchandises neufs ou d'occasion. Les conditions générales d'achat éventuelles de l'Acheteur ne sont pas opposables au Vendeur, même lorsqu'il en a eu connaissance. Le fait que le Vendeur ne fasse pas application à un moment donné d'un quelconque article des présentes ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement des dites conditions générales de vente.

ARTICLE 1: OFFRE PRÉALABLE

1.1 Toute demande de matériel sollicitée par l'Acheteur donnera lieu à l'élaboration d'une offre préalable qui lui sera soumise par le Vendeur pour acceptation.

1.2 Toute offre ne sera valable que pendant une durée de un mois à compter de son envoi, sauf avis contraire.

1.3 Les spécifications relatives au matériel figurant dans les offres et notamment, sa qualité, sa puissance, ses capacités, ses mesures, ses rendements sont celles indiquées par le constructeur ou l'importateur et, n'engagent aucune garantie de la part du Vendeur.

ARTICLE 2: COMMANDE

2.1 Toute commande, y compris celle passée par téléphone, doit faire l'objet d'une confirmation écrite sur papier avec en tête commercial et coordonnées. Elles peuvent être confirmées également par accusé de réception par fax ou mail.

2.2 La commande doit mentionner, notamment : la quantité, la marque, le type, les références du matériel, le prix convenu, le mode de financement, le lieu et la date de la livraison ou de l'enlèvement s'il est autre que le lieu de facturation.

2.3 Tout additif ou modification de la commande ne lie le Vendeur que s'il les a acceptés par écrit.

2.4 Les commandes prises par les collaborateurs du Vendeur ne sont valables que si elles n'ont pas été dénoncées par écrit par le Vendeur dans un délai de quinze jours à compter de leurs réceptions.

2.5 Le minimum de commande est fixé à 100€ HT pour toute commande d'un montant inférieur à 100€, un forfait de 15€ sera appliqué pour traitement.

ARTICLE 3: FINANCEMENT

3.1 Le financement du matériel par un organisme de financement doit impérativement être mentionné sur le bon de commande.

3.2 À défaut de réponse favorable dudit organisme de financement dans un délai de trente jours à compter de la passation de la commande, le Vendeur se réserve la possibilité d'annuler la vente. Les acomptes versés seront restitués à l'Acheteur.

ARTICLE 4: CHANGEMENT DE SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

4.1 L'Acheteur ne pourra demander la résolution de la vente ou rechercher la responsabilité du Vendeur, en cas de modifications des spécificités ou caractéristiques techniques initiales, intervenant entre la passation de la commande et la livraison, qui résulteraient de l'application d'un texte national ou communautaire ou, de préconisations du constructeur.

4.2 Le Vendeur s'engage à informer l'Acheteur de ces modifications dans les meilleurs délais.

4.3 Si le Vendeur n'est pas en mesure de livrer le matériel commandé, il peut, soit annuler la vente et rembourser les éventuels acomptes perçus sans autre indemnité, soit livrer un matériel de mêmes caractéristiques sur demande écrite de l'Acheteur.

ARTICLE 5: DOCUMENTATIONS LIÉES AUX MATÉRIELS

Tous nos matériels sont conformes aux normes CE en vigueur.

La documentation réglementaire (manuels, CE...) conforme aux exigences de chaque pays est mise à jour en temps réel et téléchargeable par nos clients distributeurs sur notre site internet www.stockman.fr grâce à des identifiants sécurisés fournis sur demande.

Les normes évoluant perpétuellement, seuls les documents présents sur notre site internet font foi.

ARTICLE 6: LIVRAISONS - DÉFINITION

6.1 La livraison est effectuée conformément aux stipulations figurant sur la commande, sous réserve du respect des modalités de règlement.

6.2 La livraison s'entend: soit par l'expédition à l'Acheteur du matériel de l'usine ou du dépôt du Vendeur ou de l'Importateur, soit par la mise à disposition du matériel dans l'usine ou dépôt du Vendeur ou de l'importateur.

ARTICLE 7: DÉLAIS DE LIVRAISON - MODALITÉS

7.1 Les délais de livraison sont toujours communiqués en fonction des possibilités d'approvisionnement au moment de l'offre et ne sont donnés qu'à titre indicatif.

7.2 Tout retard de livraison du fait de circonstances indépendantes de la volonté du Vendeur ne pourra entraîner l'annulation de la commande. La responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée pour tout préjudice résultant de ce retard.

7.3 Toutefois, si la délivrance du matériel n'est pas intervenue trois mois après la date indicative de livraison, pour toute autre cause qu'un cas de force majeure, la vente pourra alors être résolue à la demande de l'une ou l'autre des parties après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception. L'Acheteur ne pourra alors prétendre qu'à la restitution du ou des acomptes versés sans autre indemnité.

7.4 Le Vendeur est dégagé de plein droit de toute responsabilité en cas de force majeure ou d'événement tels que : lock-out, grève, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, accident d'outillage ou retard dans les transports ou toute autre cause amenant un chômage partiel ou total pour le Vendeur ou ses fournisseurs.

7.5 Le Vendeur informera l'Acheteur, en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés.

7.6 Tout retard de livraison dû à un fait caractéristique de force majeure, entraînera au choix du Vendeur, soit la résolution pure et simple de la vente, soit la prorogation des délais de livraison ou de mise à disposition et ce sans qu'aucune des parties ne puisse prétendre à aucune indemnité.

7.7 En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'Acheteur a rempli toutes ses obligations à l'égard du Vendeur. Notamment règlement des factures dues ou échéances dépassées.

7.8 Lorsque la livraison s'effectue par mise à disposition, le Vendeur s'engage à informer l'Acheteur par écrit de la date de mise à disposition.

7.9 L'Acheteur s'engage à prendre livraison du matériel dans les quinze jours suivants la réception de l'avis de mise à disposition.

7.10 Passé ce délai, les frais de stockage seront facturés à l'Acheteur sans préjudice de toute action qu'entendra mener le Vendeur.

ARTICLE 8: TRANSPORT

8.1 Le Vendeur choisit le mode de transport le mieux adapté à l'acheminement du matériel.

8.2 Sauf stipulation contraire, les opérations de transport sont à la charge et aux frais, risques et péril de l'Acheteur auquel il appartient de vérifier à réception de la livraison le nombre et l'état du matériel. En cas de dommage ou d'avarie, il doit émettre les réserves d'usage sur le bon de livraison et en informer le transporteur dans les quarante-huit heures suivant la réception, par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 9: RÉCEPTION - CONTRÔLE

9.1 La réception et le contrôle du matériel doivent avoir lieu dans les deux jours qui suivent la livraison.

9.2 Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, l'Acheteur devra informer le Vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai fixé à l'article 8.1 de tous vices apparents ou défaut de conformité du matériel livré.

9.3 Il appartiendra à l'Acheteur de détailler le défaut de conformité ou le vice constaté dans un courrier recommandé qui devra être adressé au Vendeur selon les délais fixés à l'article 8.1. L'Acheteur devra laisser au Vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou anomalies et s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

9.4 Passé le délai prévu à l'article 8.1, toute réclamation de quelque nature que ce soit, sera considérée comme irrecevable.

9.5 Si l'Acheteur renonce expressément ou tacitement à cette réception, le matériel sera réputé livré conformément à la commande.

9.6 Le défaut de conformité d'une partie de la livraison ne dispense pas l'Acheteur de son obligation de payer le matériel pour lequel il n'existe aucune contestation.

9.7 Tout défaut ou malfaçon reconnus après examen contradictoire n'obligent le Vendeur qu'au remplacement, à titre gratuit, du matériel ou des pièces reconnus défectueux.

ARTICLE 10: DÉTERMINATION DE PRIX

10.1 Les prix facturés sont ceux établis au jour de la commande sur la base des conditions économiques en vigueur.

10.2 Les prix s'entendent hors TVA, transport non compris, et seront majorés de la TVA et/ou de tout autre impôt similaire qui deviendrait exigible, au taux applicable au moment de leur exigibilité.

ARTICLE 11: INDEXATION DU PRIX

11.1 Les parties conviennent que les prix pourront varier en fonction des fluctuations des taux de change et/ou d'une hausse des tarifs du constructeur ou de toutes taxes.

11.2 Si, entre les dates de commande et de livraison, le prix du matériel commandé venait à subir une hausse n'excédant pas 10%, l'acheteur supportera une augmentation équivalente à cette variation et ce, sans qu'il puisse prétendre à l'annulation de sa commande.

11.3 Si la variation est supérieure à 10%, le Vendeur devra porter à la connaissance de l'Acheteur, par lettre recommandée avec accusé de réception, le montant de l'augmentation. Lorsque la vente porte sur un matériel standard, l'acheteur aura alors la faculté de résilier la vente, par écrit, dans les huit jours à compter de la réception du courrier l'informant de la variation de prix. Dans le cas de matériel spécifique, l'acheteur ne pourra résilier la vente mais le Vendeur prendra à sa charge toute variation supérieure à 10%.

ARTICLE 12: PAIEMENT - MODALITÉS

12.1 Sauf stipulation contraire, les factures sont payables à réception de facture, au siège du Vendeur.

12.2 Quel que soit le mode de paiement convenu entre les parties, le paiement ne sera considéré comme réalisé qu'après encaissement effectif du prix.

12.3 En cas de non-paiement à l'échéance, le Vendeur se réserve le droit de résilier ou de suspendre les commandes et livraisons en cours.

ARTICLE 13: INTÉRÊTS DE RETARD

Si le paiement n'est pas intervenu dans les dix jours qui sont consécutifs à l'émission de la facture ou de la date contractuellement fixée, l'Acheteur sera redevable d'une pénalité de retard à compter du onzième jour. Le montant de la pénalité sera calculé par application d'un taux d'intérêt aux sommes dues. Sauf modification des dispositions légales qui se substitueraient à celles de l'article L 441-6 du code de commerce, ce taux sera celui qu'applique la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Si la carence de l'Acheteur rend nécessaire un recouvrement amiable ou judiciaire, l'Acheteur s'engage à régler en sus du principal, des frais, dépens et émoluments ordinairement et légalement à sa charge, une indemnité fixée à 15% du montant en principal TTC de la créance et ce, à titre de dommages et intérêts conventionnels et forfaitaires.

ARTICLE 14: CLAUSE DE DÉCHÉANCE DU TERME

En cas de non-paiement, total ou partiel, d'une commande à l'échéance, les sommes dues au titre de cette commande, ou d'autres commandes déjà livrées ou en cours de livraison, seront immédiatement exigibles après mise en demeure régulièrement effectuée par le Vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 15: REFUS DE VENTE

Toute commande est acceptée en considération de la situation juridique, financière et économique de l'Acheteur au moment de la commande. Il en résulte que si la situation financière de l'Acheteur venait à se détériorer entre la date de la commande et la date de livraison, le Vendeur serait fondé soit à exiger un paiement comptant avant la livraison, soit à résilier la vente.

ARTICLE 16: GARANTIE - ÉTENDUE

Pour le matériel neuf:

16.1 Les matériels vendus bénéficient de la garantie accordée par le constructeur.

16.2 Cette garantie couvre tous les vices cachés ou apparents à compter de la livraison du matériel. Le début de la garantie commence à partir de la date du bon de livraison.

16.3 La seule obligation incombant au Vendeur au titre de la garantie est le remplacement gratuit ou la réparation du matériel ou des pièces reconnus défectueux par le constructeur; sans autre prestation ou indemnité. Pour bénéficier de cette garantie, le client devra aviser sans retard et par écrit notre société et retourner les marchandises à nos ateliers.

16.4 Les interventions effectuées au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger sa durée.

16.5 L'acheteur ne pourra prétendre à une quelconque indemnité en cas d'immobilisation du matériel du fait de l'application de la garantie.

Pour le matériel d'occasion:

16.6 La garantie éventuellement accordée par le Vendeur sera définie dans les conditions particulières.

ARTICLE 17: GARANTIE - EXCLUSION

17.1 L'Acheteur perdra le bénéfice des garanties légales et conventionnelles notamment en cas: d'utilisation anormale ou abusive du matériel, de réparations ou de toutes interventions exécutées par des personnes étrangères au Vendeur ou non agréées par lui ou par le constructeur, de détérioration ou d'avaries du matériel (résultant notamment de: collisions, chutes de matériaux, incendie, vandalisme, malveillance ou défauts de conduite), de détérioration ou d'accident résultant d'un défaut de surveillance ou d'entretien, de détériorations prématurées dues à des usures, fuites ou bruits non signalés à temps au Vendeur, de refus de l'Acheteur de laisser l'accès du matériel au Vendeur dans le cadre d'opérations d'entretien, de contrôle ou de réparation.

17.2 Le Vendeur pourra suspendre les garanties légales et conventionnelles en cas de retard ou de non-paiement total ou partiel du prix du matériel.

ARTICLE 18: CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Transfert de risques

18.1 Conformément à l'article L621-122 du code de commerce, tous les matériels vendus par le Vendeur sont livrés et vendus sous réserve du paiement intégral de ceux-ci. Le non-paiement, même partiel, autorise le Vendeur, nonobstant toute clause contraire, à récupérer les matériels chez l'Acheteur, après mise en demeure avec accusé de réception. Le droit de revendication s'exerce même dans le cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire de l'Acheteur. Les ports aller et retour seront supportés par l'Acheteur.

18.2 Par dérogation à l'article 1583 du code civil, la livraison des matériels opère transfert des risques à la charge de l'Acheteur tant pour les dommages subis par la marchandise que ceux causés aux tiers.

18.3 La restitution du matériel s'effectuera aux frais et risques de l'Acheteur.

18.4 En cas d'application de la clause de réserve de propriété, l'Acheteur sera redevable d'une indemnité de dévalorisation fixée selon la cotation de la FNTP. Cette indemnité ne se compensera pas avec les acomptes éventuellement versés par l'Acheteur.

18.5 En cas d'intervention de créanciers de l'Acheteur, notamment en cas de saisie du matériel ou en cas d'ouverture d'une procédure collective, celui-ci devra immédiatement en informer le Vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception, de même que les créanciers saisissants ou les organes de la procédure collective.

18.6 L'Acheteur supportera les frais consécutifs aux mesures prises en vue de faire cesser cette intervention et, notamment, ceux afférents à une tierce opposition.

18.7 L'Acheteur veillera à ce que l'identification du matériel soit toujours possible.

18.8 En cas de mise en œuvre de la clause de réserve de propriété, les acomptes versés au Vendeur lui resteront acquis.

ARTICLE 19: MATÉRIEL DESTINÉ À LA REVENTE

L'Acheteur peut revendre le matériel dans le cadre de l'exploitation normale de son entreprise. Toutefois, il perdra cette faculté en cas de cessation de paiement ou de non-paiement du prix à l'échéance. L'Acheteur s'engage à communiquer au Vendeur, dans les deux cas, les noms et adresses de ses acheteurs, ainsi que les montants restant dus par eux.

ARTICLE 20: NULLITÉ D'UNE CLAUSE

Si l'une des clauses des présentes conditions générales de vente se trouvait nulle ou annulée, les autres clauses n'en seraient pas pour autant annulées.

ARTICLE 21: ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de difficulté d'interprétation ou d'exécution des présentes, le tribunal de commerce de Bayonne est seul compétent.

En cas de contestations de quelque nature qu'elles soient, il sera fait expressément attribution de juridiction aux tribunaux compétents du siège social du Vendeur, même en cas de pluralité des défendeurs.

Tampon et signature précédés de la mention manuscrite
"Lu et approuvé"

Distributeur : RL DISTRIPRO - 01390 Saint-Andre-de-Corcy - www.rldistripro.com

Marketing Stockman :
des supports personnalisés clé en main

CATALOGUES

BROCHURES ET SELECTIONS

FLYERS

Distributeur : RL DISTRIPRO - 01390 Saint-Andre-de-Corcy - www.rldistripro.com
Photos et caractéristiques techniques non contractuelles. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toute modification sans préavis.